

Mais quand j'ai voulu savoir si le ministre estimait que, dans les circonstances actuelles, on ne risquait pas d'aggraver l'inflation en stimulant davantage l'économie, il a répondu, sauf erreur, qu'il fallait tenir compte de ces trois facteurs. Cela ne constitue pas une réponse satisfaisante.

Je ne veux ni lui fixer de délais, ni le menacer de harcèlement. Je lui dis simplement avec le plus grand sérieux qu'étant donné la grave situation où nous sommes, comme il a lui-même admis que son budget répondait mal aux conditions auxquelles il doit maintenant faire face—et il a toute ma sympathie—étant donné donc que son budget est insatisfaisant et qu'il a régulièrement insisté sur l'importance économique d'un consensus, nous avons droit, je pense, à nous faire prendre au sérieux par le ministre des Finances.

**Des voix:** Bravo!

**M. Stanfield:** Le ministre croit peut-être bon de plaisanter avec le député de Vancouver pour se tirer d'embarras. Je tiens simplement à lui dire qu'à mon avis, cela n'ennuie pas beaucoup le député en question. Cela peut amuser mes amis d'en face, mais ce n'est pas une réponse, et j'aimerais que le ministre nous donne la réponse dans un instant. Il lui suffirait d'une minute. Il peut nous dire quand il nous fournira un rapport sur l'état de la question concernant ce consensus. Il peut nous dire avec franchise si la politique qu'il adoptera pour relancer l'économie dépendra de l'accueil fait à sa suggestion d'un consensus.

Il peut nous dire également, par exemple, s'il va proposer un programme global aux principaux éléments de l'économie. Par exemple, va-t-il dire aux entreprises commerciales que nous nous inquiétons de l'inflation, que nous nous inquiétons du taux d'expansion de l'économie, que nous nous inquiétons du chômage et que nous voudrions aborder ensemble tous ces problèmes, et que si nous pouvions nous entendre au chapitre des restrictions, nous pourrions également parvenir à un consensus sur la question de la croissance économique et de l'emploi?

Il s'agit de propositions fort simples et même élémentaires, mais il est important que nous les connaissions, et avant que le ministre nous demande d'étudier le bill plus avant, je pense qu'il pourrait répondre à ces questions fort simples en deux minutes.

**M. Turner (Ottawa-Carleton):** Monsieur le président, l'honorable représentant s'adresse maintenant au comité à titre de chef de l'opposition, et je dois donc lui répondre sur le ton qu'il a employé pour m'adresser ces propos, fort sérieux, je l'admets. Je dirais simplement qu'il a siégé à la Chambre des communes pendant bien des années et qu'il a également siégé quelque temps avant cela à l'Assemblée législative d'une province souveraine. Il sait qu'il existe deux sortes de questions.

● (1520)

La question posée sur le ton de celui qui cherche à obtenir une réponse sur un sujet sérieux reçoit sa réponse sur le même ton. Mais celle qui est posée sur le ton du député qui cherche une controverse me met dans la situation de me défendre moi-même, ainsi que le parti que je représente, et de répondre sur le même ton. J'essaie donc de discerner du mieux que je peux l'humeur de la Chambre.

Puisque le député m'a posé ces questions sur un ton qui appelle une réponse, et à cause de l'estime dont il jouit à la Chambre et dans le pays et du sérieux de la question, je vais donc répondre sur le même ton.

### *Droit fiscal*

La concertation exige qu'on réunisse un grand nombre de personnes appartenant aux divers horizons de l'économie. Le retard à décanter le résultat de ce processus vient notamment de ce que nous n'avons pas toujours pu compter, pour un comité donné, sur la participation soit des ministres voulus, soit des hommes et des femmes du monde ouvrier, soit des hommes d'affaires du secteur concerné, soit des consommateurs, et ainsi de suite. Dans certains cas, ils n'étaient pas libres aux dates que nous avions prévues.

Je ne suis pas le seul ministre en cause. J'essaie de m'occuper du plus grand nombre possible de rencontres, dans la limite des contraintes qui me sont imposées. Je n'ai pas pu le faire au cours des dernières semaines, à cause de fonctions plus importantes qui m'appellent en Chambre. Il m'a fallu passer beaucoup de temps ici, ce que je ne regrette pas parce que les trois bills que nous avons débattus sont très importants et que ma place est ici; mais pour cette raison, je n'ai pu aller ailleurs. Participent avec moi à cette concertation le ministre de l'Industrie et du Commerce, celui de la Consommation et des Corporations, celui de l'Agriculture, celui du Travail et également, en certaines occasions, les ministres dont le portefeuille ou la région qu'ils représentent exigeait la participation.

Je ne puis dire au député ni au comité, de façon exacte ou simplement estimative, la date à laquelle je pourrai faire savoir à la Chambre si ce processus de concertation a dégagé un accord. La raison pour laquelle je n'ai pas présenté un train de mesures au comité est que j'ai voulu qu'il découle si possible de la concertation, et non de la seule volonté du gouvernement. Je pense que l'une des erreurs commises dans la démarche de 1969-1970 a été de donner aux travailleurs l'impression qu'ils s'étaient fait placer devant un fait accompli, une sorte d'arrangement conclu entre le patronat et le gouvernement.

Je veux voir quelque chose surgir qui tienne compte de l'intérêt légitime de chaque secteur de l'économie adéquatement représenté, qui soit d'une façon l'expression d'une entente mutuelle, faite de compréhension et de collaboration—un consensus.

Sur la deuxième grande question, celle des stimulants que requiert l'économie en ce moment, j'ai dit au député et à son collègue, le député de York-Simcoe, que même si nous et le gouvernement américain avions sous-estimé la gravité de la récession actuelle qui frappe les États-Unis, je voulais d'abord analyser deux facteurs actuellement à l'œuvre avant de décider s'il fallait recommander au gouvernement et par la suite au Parlement d'injecter d'autres stimulants dans l'économie.

En premier lieu, il n'est pas sûr que le dernier train de mesures économiques présentées par le président des États-Unis va être adopté par le Congrès, et on ne sait pas quels compromis interviendront entre l'exécutif et le Congrès—quelle sera la corrélation entre les quatre facteurs en jeu dans l'économie. Il s'agit d'abord de savoir quelles seront les mesures antiinflationnistes qui seront adoptées sous forme d'allègements fiscaux faisant en même temps office de stimulants; deuxièmement, dans quelle mesure ces stimulants seront injectés dans l'économie au bénéfice des particuliers et des sociétés sous la forme d'allègements fiscaux; troisièmement, quel sera le montant final des emprunts qui seront nécessaires au Trésor américain compte tenu des marchés; et, quatrièmement, à quel point les mesures énergétiques proposées par le président coïncident avec les impératifs de l'économie américaine.